

DÉLIBÉRATION n° CA-06-07-2018-15 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 juillet 2018

Grille tarifaire des droits d'inscription des formations locales
Années universitaires 2018-2019 et 2019-2020

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20180705-13 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 5 juillet 2018 portant avis favorable à l'unanimité à la grille tarifaire des droits d'inscription des formations locales ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

La grille tarifaire des droits d'inscription des formations locales pour les années universitaires 2018-2019 et 2019-2020 est approuvée, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 6 juillet 2018
Le Président de l'Université de Poitiers



Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

07. SEP. 2018

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Direction des affaires juridiques

Annexe 9,2 CFVU du 31/05/2018 et CA du 08/06/2018

Suite au CA du 08/06/2018, ajout d'un droit d'inscription dans la liste des driots ci-dessous

La grille ci-dessous présente les droits d'inscriptions applicables pour l'année universitaires 2018-2019 aux formations suivantes :

Les Diplôme d'Université (DU)
 Les Diplôme Inter Université (DIU)
 Les préparations à l'agrégation
 Les préparations aux concours
 Les DUETI (Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales)

Pour chaque formation locale, un droit d'inscription spécifique sera choisi dans la grille ci-jointe en fonction du public concerné.

Ajouté au forfait cela correspond à :

- Un droit d'inscription global (et un seul) pour tous les étudiants en formation initiale
- Un droit d'inscription global (et un seul) pour tous les stagiaires de la Formation Continue autofinancée
- Un droit d'inscription global (et un seul) pour les tous stagiaires de la Formation Continue financé par un tiers

ANNEE U	18-19
---------	-------

Droits d'inscription des formations locales				
FORFAIT (pour chaque inscription dans une formation)	PUBLIC	DROIT SPECIFIQUE possible au choix (un droit par formation par public), qui s'ajoutera au forfait	Observation	Total
250 €	FI	0 €	-	250 €
		50 €	-	300 €
		100 €	-	350 €
		200 €	-	450 €
		300 €	-	550 €
		500 €	-	750 €
		700 €	-	950 €
		1 000 €	-	1 250 €
		1 400 €	Ajout CFVU 05/07/2018, pour CFLE	1 650 €
		1 800 €	-	2 050 €
		2 000 €	-	2 250 €
		2 200 €	-	2 450 €
		2 700 €	Ajout CFVU 05/07/2018, pour CFLE	2 950 €
	Stagiaire FC auto financé	100 €	-	350 €
		150 €	-	400 €
		200 €	-	450 €
		300 €	-	550 €
		400 €	-	650 €
		600 €	-	850 €
		800 €	-	1 050 €
		1 100 €	-	1 350 €
		1 250 €	-	1 500 €
		1 900 €	-	2 150 €
		2 100 €	-	2 350 €
	2 300 €	-	2 550 €	
	8 250 €	-	8 500 €	
	Stagiaire FC financé	250 €	-	500 €
		350 €	-	600 €
		500 €	-	750 €
		700 €	-	950 €
		1 000 €	-	1 250 €
		1 250 €	-	1 500 €
		1 500 €	-	1 750 €
		2 000 €	-	2 250 €
		2 500 €	-	2 750 €
		3 000 €	-	3 250 €
3 500 €		-	3 750 €	
4 000 €		-	4 250 €	
4 500 €	-	4 750 €		
5 000 €	-	5 250 €		
6 000 €	-	6 250 €		
8 750 €	-	9 000 €		